

# VAL *de* SOMME

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SOMME



TERRITOIRE 03

## BIENVENUE À PONT-NOYELLE, 33<sup>ÈME</sup> COMMUNE DU VAL DE SOMME



ACTUALITÉS

Fibre, premiers raccordements

10



TERRITOIRE

Le plan de déneigement 2018

16



TERRITOIRE

Daours & Vecquemont

18

# SOMMAIRE

## 3-5 TERRITOIRE

- Bienvenue à Pont-Noyelle

## 6-12 ACTUALITÉS

- Les actualités du territoire

## 13-15 EMPLOI

- Le mois de la création
- Initiative Somme vous aide à créer votre entreprise

## 16-21 TERRITOIRE

- Le plan déneigement dans le Val de Somme
- Vecquemont, un essor lié à la féculerie
- Daours, l'eau au centre de son récit

## 22-24 ENVIRONNEMENT

- Déchetterie à Villers-Bretonneux
- Les bons résultats du tri de 2017
- Pensez au compostage
- Les dépôts sauvages sont sanctionnés

## 25 ÉCONOMIE

- Le projet du futur village d'entreprises se dessine !

## 26-29 CULTURE

- Les animations de la médiathèque
- Programmation 2018

## 30-31 DANS NOS VILLAGES

- Fêtes et animations près de chez vous

# Edito

## Une assemblée remaniée

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier la commune de Pont-Noyelle a intégré notre structure. Un accord voulu par les deux collectivités mais qui n'est pas sans conséquence sur notre Communauté de Communes. En effet, dans le cadre de la loi NOTRe, notre assemblée générale, forte de ses 65 membres, perd 9 délégués communautaires et ce sont particulièrement les petites communes qui sont concernées car elles n'auront plus qu'un seul représentant. Il est regrettable de devoir se séparer d'élus compétents au bout de 4 années de mandat. Je tiens ici à les remercier pour leur engagement à nos côtés et leur efficacité dans nos différentes compétences. Ils ont participé, avec une certaine nostalgie, à leur dernier DOB en décembre dernier avec le même constat en préambule : la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement octroyée par l'État) de la Communauté de Communes du Val de Somme a diminué de 52 % entre 2014 et 2017 passant de 1,2 M€ à 521 000 €. Cette baisse a pu être compensée pour partie grâce aux recettes fiscales dynamiques du territoire.

## Un territoire multiple

Un territoire qui est le seul dans le département à appliquer la tarification incitative avec toutes les conséquences positives sur l'environnement, ainsi que sur notre taxe enlèvement des ordures ménagères - maintien du taux à 11,60 % - malgré la prise en charge de la déchetterie - recyclerie à Villers-Bretonneux pour 500 000 € en 2018. Un territoire qui veut se développer sur le plan économique à Villers-Bretonneux avec des implantations d'activités et l'ouverture de l'hôtel d'entreprises. Ces projets seront accompagnés par la Communauté de Communes du Val de Somme par des aides à l'investissement et au fonctionnement en partenariat avec la Région. Un territoire qui se souvient avec le centenaire des batailles de la Somme. Un territoire qui réfléchit sur son avenir avec encore deux années de travail dans le cadre du PLUi. Un territoire qui veut étoffer son offre culturelle avec la construction d'une médiathèque à Ribemont-sur-Ancre / Méricourt-l'Abbé dont la décision adaptée interviendra en assemblée générale en février. Un territoire dont les compétences se sont accrues depuis le 1<sup>er</sup> janvier avec les eaux pluviales et la GEMAPI. Un territoire qui investit énormément dans l'assainissement et la voirie sans aucune augmentation d'impôt en 2018. Tout le personnel intercommunal ainsi que vos élus sont impliqués dans cette évolution. Ils sont attachés à cette mission de service public et à ses remises en cause permanente.

La Communauté de Communes du Val de Somme est une collectivité qui monte en puissance et dont chacun attend beaucoup, parfois trop. Un travail dans la solidarité et dans le respect des différences est indispensable. 2018 nous réservera quelques difficultés, mais notre expérience devrait nous permettre de renforcer notre coopération pour répondre de manière adaptée aux besoins de nos concitoyens, surtout pour les plus démunis.

Tous mes vœux de paix, de solidarité et de santé.

## Alain BABAUT

Maire de Corbie - Président de la Communauté de Communes du Val de Somme



## OURS

Directeurs de publication : Alain Babaut et Denis Demarcy

Rédacteur en chef : Frédéric Pelletier

Comité de rédaction : Denis Demarcy, Nathalie Blot, Claire Amiable.

Crédits photos : Denis Demarcy

ISSN 1634/2771 - Dépôt légal 01 / 2018

Conception / Réalisation : **RÉSEC**

Communauté de Communes du Val de Somme  
31 ter rue Gambetta - BP 70063  
80800 CORBIE

# Bienvenue à Pont-Noyelle

## Le Val de Somme s'agrandit !

**D**ès l'annonce de la fusion de la Communauté de Communes Bocage-Hallue avec le Bernavillois et le Doullennais, le Conseil Municipal de Pont-Noyelle avait à l'unanimité émis le souhait d'être rattaché au Val de Somme. Le Préfet a accepté cette demande. Bienvenue à la 33<sup>ème</sup> commune du Val de Somme !

Commune de 820 habitants située à 12 km au Nord-Est d'Amiens, Pont-Noyelle s'étend sur 862 hectares situés aux portes d'Amiens.

La commune est limitrophe avec les territoires de Querrieu et Fréchencourt en ce qui concerne l'ex-Bocage-Hallue et avec Lahoussoye, Corbie, Daours et

Bussy-lès-Daours pour le Val de Somme.

La rivière Hallue traverse le village et constitue la limite communale à l'ouest. Avec la construction de la rocade, l'ancienne Nationale 29, devenue la Départementale 929, la commune a retrouvé la quiétude. La Départementale 30 est le prolongement du chemin dit de "La vieille chaussée", disparu, qui reliait Querrieu au hameau de Noyelle (Noielle ou Noelle) qui s'est longtemps appelé "Petit Querrieu". Le village possède un marais et un camping qui a été mis en gérance.



### En bref

811 habitants  
862 hectares

**Nom des habitants :**  
les Noyellipontins  
et Noyellipontines

### Coordonnées de la mairie :

31 rue de l'Église  
80115 Pont-Noyelle  
03 22 40 14 74  
mairie.pont-noyelle@orange.fr  
mairie.pont-noyelles@laposte.net

### Permanences :

Lundi de 14 h à 15 h 30  
Jeudi de 17 h à 19 h  
Samedi matin de 11 h à 12 h,  
permanence des élus

### Projets de la commune :

Des études sont en cours concernant la suite des effacements de réseaux dans la commune. Inaugurée en 1970 lors du centenaire de la bataille de Pont-Noyelle, la salle des fêtes nécessite aujourd'hui des travaux.

## Le respect du bassin de vie

Si Pont-Noyelle a toujours tissé des liens privilégiés avec sa voisine Querrieu, aujourd'hui leurs destins se séparent. Querrieu ayant choisi de rejoindre Amiens-Métropole. "C'est avant tout une question de bassin de vie, autant pour les habitants que pour les élus, réaffirme Jacky Durier, le maire. Avec la fusion, nous avons été rattachés au Territoire Nord Picardie. Cela nous impose de faire 70 km pour les réunions qui se déroulent à Doullens. Alors que côté Val de Somme, le siège est à Corbie, à 5 km de chez-nous !"

Si Amiens se trouve à quelques minutes de route, de nombreux Noyellipontins vont faire leurs courses sur Corbie où ils trouvent aussi la piscine, la médiathèque. "Arrivés à un certain âge, ceux qui conduisent moins vont plutôt vers Corbie. Et nous avons aussi déjà conventionné avec le Val de Somme pour que nos habitants



puissent avoir une carte leur permettant d'utiliser la déchetterie de Corbie. C'est un service proche et pratique. La plus près côté Territoire Nord Picardie est installée à Flesselles, c'est à 18 km. Au lieu des 5 km pour Corbie."

## Un important turn-over dans les logements

Située entre Amiens avec sa zone industrielle et Albert avec Aéroliia, la commune permet à beaucoup de ses habitants de ne pas avoir de trop longs trajets pour aller travailler. Quelques-uns travaillent à Corbie ou dans les environs. "Les lotissements ont permis d'accroître la population" souligne le maire. Une population qui est passée de 300 en 1960 à 800 en 1990. Mais avec beaucoup de turn-over dans les logements dû en particulier au rajeunissement de la population. Un nouveau projet de lotissement est d'ailleurs à l'étude.

## Des liens qui subsisteront avec Querrieu

Examinant la demande de la commune de Pont-Noyelle pour rejoindre le Val de Somme, les délégués communautaires avaient regretté que les deux communes si proches ne viennent pas d'un bloc dans la CCVS.



Malgré tout, la présence d'un syndicat scolaire intercommunal, d'un club de football commun, d'une station d'épuration traitant les eaux usées des 2 villages continuera à rapprocher les deux communes au quotidien.

Par contre les habitants de Pont-Noyelle auront à s'habituer à plusieurs nouveautés, comme par exemple le ramassage des ordures ménagères avec la TEOMI, une taxe incitative pour mieux trier et moins payer, le service de proximité d'instruction des demandes d'urbanisme et la présence à Corbie d'un Office de Tourisme chargé de mettre en valeur leur patrimoine avec la possibilité pour les associations de faire paraître leurs annonces de manifestations dans le bulletin intercommunal.

## Le Conseil municipal

Jacky Durier, maire  
Jean-Marc Eeckhoutte, 1<sup>er</sup> adjoint  
Mélanie Poulain, 2<sup>ème</sup> adjoint  
Harry Renaut, 3<sup>ème</sup> adjoint

Hervé Moreau, Sylviane Gosselin  
Sylvain Graux, Aurore Lefevre  
Jean-Michel Marchand, Vincent Hodin  
Fleur Brezin, Jean-Claude Santerre  
Dominique Picard, Daniel Godbert  
Nicolas Marquant





## L'église de Pont-Noyelle

L'église du village dédiée à Saint-Martin est située au bord de la Sybirre, affluent de l'Hallue. Elle est bâtie en pierre blanche et brique. Sa longueur est de 22 mètres, la largeur de la nef centrale de 4,35 m et celle des bas-côtés de 2,60 m. La voûte est supportée par dix colonnes à chapiteaux et bases moulurés. L'abside, orientée à l'est et prolongée par un cul-de-lampe, est éclairée par deux baies en plein cintre de 2,30 m de hauteur et 1,10 m de large. Le chœur est éclairé par deux baies identiques à celles de l'abside. La façade ouest est percée d'un portail de 3 m de haut. Cette église abrite un tableau représentant Saint-Martin.



## La Bataille de Pont-Noyelle

La "colonne Faidherbe", l'un des rares lieux de mémoire de la guerre de 1870. C'est à cet endroit, au lieu-dit "Les Vignes" que se tenait le poste de commandement du Général Faidherbe lors de la bataille de l'Hallue les 23 et 24 décembre 1870. La bataille de Pont-Noyelle opposa 40 000 soldats français du Général Faidherbe aux 22 500 Prussiens d'Edwin Freiherr von Manteuffel. Les Français subirent de lourdes pertes dans le village devant leurs positions. Cependant, les Prussiens furent incapables de se maintenir sur les hauteurs qu'ils contrôlaient. Après que leur attaque fut repoussée, les Français continuèrent à lancer des offensives, mais sans résultat décisif. Un millier de soldats français furent tués et 1 300 capturés. Environ 927 Prussiens furent tués ou blessés.

En 2020, Pont-Noyelle fêtera le 150<sup>ème</sup> anniversaire de cette bataille.



# L'actualité de nos communes

## Val de Somme Une journée de rencontre pour rompre l'isolement des secrétaires de mairie

Lié n important entre les communes et la CCVS, les secrétaires de mairie du territoire ont été invités à une journée d'échanges et d'information le 19 octobre. Après une réflexion sur l'évolution du métier, plusieurs techniciens des services de la Communauté de Communes sont venus expliquer leurs missions vers les communes et leurs habitants. L'occasion d'évoquer les procédures mises en place et les imprimés à utiliser en matière d'urbanisme, de collecte des déchets ou d'assainissement. Eric Lossent, chargé du développement de l'Office de Tourisme intercommunal est venu présenter les finalités de la taxe de séjour et les actions mises en place au niveau touristique sur le territoire. Après le repas offert par la Communauté de Communes, Denis Demarcy, vice-président chargé de la



communication, a présenté l'actualité du Val de Somme, tandis que Nathalie Blot, directrice adjointe des services de la CCVS, répondait aux questions des secrétaires. Un travail de groupe sur les outils de communication à développer en mairie, animé par Claire Amiable, a permis de montrer comment la Communauté de Communes

pouvait valoriser les animations et les initiatives des communes au travers du Bulletin du Val de Somme. Cette journée a permis aussi aux secrétaires de mairie d'échanger sur leurs pratiques et de formuler leurs besoins en matière de formation. Deux réunions seront organisées sur ce même principe en 2018.



Les membres de l'association AIME au Sénat

### Les élus, invités à visiter le Sénat

Invités du Sénateur Jérôme Bignon, les membres de l'Association AIME, Association Intercommunale des Maires et Élus du Val de Somme présidée par Henri Gérard, maire de Ribemont-sur-Ancre, ont pu visiter le Palais du Luxembourg qui abrite la chambre haute de la République.

## Val de Somme Rencontre avec Timothy Williams, architecte australien



Grégory Villain, Timothy Williams, Yves Taté

Invité par le CAUE de la Somme dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture, Timothy Williams est venu expliquer aux habitants et aux élus du Val de Somme comment il avait conçu le Centre d'Interprétation Sir John Monash. Une rencontre passionnante qui s'est déroulée dans les locaux de la Communauté de Communes, en présence de Grégory Villain, directeur du CAUE et de Yves Taté, représentant le musée franco-australien de Villers-Bretonneux.

### Une commande du gouvernement australien

“Tout a commencé par une commande du gouvernement australien qui souhaitait adjoindre un Centre d'Interprétation au Mémorial de Villers-Bretonneux, alors nous avons participé à ce concours d'architecture”

a expliqué en introduction Timothy Williams, architecte australien du cabinet Cox Architecture. Et suite à cette commande cette équipe de talents remporte le concours. “Les contraintes étaient énormes, a poursuivi l'architecte, le gouvernement avait écrit un programme très précis. Il avait décrit l'endroit exact où il voulait que l'on mette le Centre John Monash. Juste derrière le grand mur qui termine le mémorial existant bâti par Sir Edwin Lutyens. Une cathédrale à ciel ouvert où la symétrie joue un rôle important, une œuvre remplie de symboles qu'il fallait respecter, un site à préserver”.

### Une boîte à récits à créer

Avant toute ébauche, Timothy Williams et son équipe se mettent, selon leur méthode, à interroger les habitants du territoire sur le Mémorial, sur la Grande Guerre, sur ce que

représente ici ce site de mémoire. “Ce n'était pas un bâtiment que nous devions construire mais une boîte à récits, qu'il fallait réaliser” se souvient Timothy dont le grand-oncle, Jacques Brammal, a sa tombe ici.

Pour préserver l'œuvre de Lutyens, le bâtiment principal sera enterré et sa couverture végétalisée. “Il fallait aussi conserver le paysage derrière la tour, respecter cette colline 104 où s'est jouée la bataille” précise l'architecte.

### Un projet mené sur 4 ans, de 14 à 18

Timothy Williams a montré comment il avait dû relever de nombreux défis pour construire ce centre. Un projet qu'il a mené comme une guerre de 4 ans, de 2014 à 2018. Et il s'est souvenu de quelques batailles technologiques comme celle de la nuit du 11 mars 2017 où il fallut couler le toit du bâtiment en une seule fois, une imbrication de 272 triangles de béton précontraint. “Je pense que Monash, qui dans le civil était ingénieur dans le béton, aurait été fier de cette prouesse technique !” a confié Timothy.



## Val de Somme Les Ambassadeurs Juniors du Tourisme s'engagent à protéger l'environnement



L'école de Fouilloy

Les 450 élèves qui ont participé à l'opération "Ambassadeurs Juniors du Tourisme 2017" ont été invités avec leurs parents à la salle des fêtes de Le Hamel pour recevoir leur diplôme des mains des élus de la Communauté de Communes du Val de Somme.

### Sensibiliser nos jeunes

Comment aider les jeunes générations à prendre soin de la planète, des milieux sensibles, des espèces qui tendent à disparaître ? Comment faire prendre conscience aux enfants que la Terre est un milieu fragile et que le Val de Somme possède des sites naturels remarquables à protéger ? Pour répondre à ces questions, plusieurs élus communautaires ont proposé de décliner cette année le dispositif

"Ambassadeurs Juniors du Tourisme" sur le thème de l'environnement. "Grâce à un partenariat avec le Conseil Départemental, nous avons eu l'opportunité de faire découvrir en avant-première le site aménagé des étangs de La Barrette aux élèves de cycle 3" explique Stéphane Chevin, vice-président de la Communauté de Communes chargé du tourisme.

### Un dispositif apprécié des enseignants

Le dispositif est chaque fois construit de la même façon, une formation des enseignants reconnue par l'Inspection Académique avec un déplacement sur le terrain, une préparation des enfants grâce à des documents pédagogiques mis à disposition et la prise en charge financière du déplacement de toute la

classe avec des guides professionnels spécialisés. Pour ce projet sur les étangs de La Barrette, le CPIE, Centre Permanent d'Information et d'Éducation à l'environnement a assuré la partie découverte de la faune et de la flore, tandis que Vincent Sicard, guide à l'Office de Tourisme, a évoqué l'histoire du site et les légendes qui s'y rapportent.

### Une remise de diplômes et de pin's en présence des familles et des élus

Après une exploitation en classe et à travers la réalisation de films, d'albums, d'expositions, d'articles et reportages, les élèves ont joué leur rôle d'ambassadeurs du tourisme et ont pleinement mérité leur diplôme et leur pin's qui les distingue désormais, remis par les élus de la Communauté de Communes. "Ce projet exemplaire montre que la Communauté de Communes, ce n'est pas seulement de la voirie, des déchetteries, des stations d'épuration. C'est aussi des actions de sensibilisation au patrimoine historique et naturel, à la culture, à la lecture publique et des spectacles décentralisés à destination des jeunes" a souligné Alain Babaut, président de la Communauté de Communes.

### Des enfants motivés

Les enfants gardent un excellent souvenir de ce projet, comme Loïc et Océane, élèves de CM2 de l'école de Fouilloy, qui ont adoré découvrir de petits invertébrés dans les étangs au cours d'une partie de pêche. Et aujourd'hui, ils savent expliquer que ce sont les moines de Corbie qui ont fait creuser les étangs pour en faire des viviers, ils peuvent raconter la légende de la Fontaine Bleue et ont pris conscience de la fragilité des milieux aquatiques.



Les étangs de La Barrette

## Val de Somme Évitez les lingettes, un vrai problème de traitement !



Les lingettes ne sont ni recyclables, ni biodégradables malgré ce que vous promettent les publicitaires. De ce fait, elles sont responsables de bouchons dans les canalisations et les pompes de relèvement car elles sont faites de fibres

textiles et ne se décomposent pas dans l'eau. Donc ne jetez pas de lingettes dans les toilettes.

De plus, les lingettes représentent une part non négligeable de nos déchets. À l'heure où l'on prône des modes de consommation plus respectueux de l'environnement, les lingettes sont des déchets que l'on peut facilement éviter. Il faut simplement revenir aux objets pratiques du quotidien : serpillières, éponges, gants de toilette...

Et vu le prix des lingettes, votre démarche sera tout aussi économique qu'écologique.

### Une réunion d'information publique sur le SPANC

Une réunion publique sur l'assainissement non collectif se tiendra **à la salle polyvalente de Franvillers le jeudi 1<sup>er</sup> février 2018 à 18 h 30**. Au programme : présentation des subventions, des aides financières et suivi des travaux.



### Non, je ne jette pas "tout à l'égout"



Huiles et matières grasses



Objets solides : lingettes, litière pour chat, coton-tige



Produits chimiques et toxiques, médicaments



Seul le papier toilette est autorisé à être jeté dans les toilettes.

C'EST TOUT !



## Corbie Et si on louait un jardin corbéen ?

En accord avec la municipalité de Corbie, l'association des Jardins corbéens étend la location de jardins aux habitants résidant dans les villages environnants faisant partie de la Communauté de Communes du Val de Somme.

Si des personnes sont intéressées, contacter le Président, M. Michel Chéron, au 06 26 70 06 18.



Un jardin corbéen



La famille Ducange

## Bonnay

# La fibre est arrivée chez les Ducange !

Quand la famille Ducange a appris que la commune de Bonnay était dans la liste des villages éligibles à la fibre, ce fut un grand soulagement. Présents au forum d'information organisé le vendredi 22 septembre au Cosec par Somme Numérique et la société Covage, Benoît Ducange a immédiatement signé un contrat avec K-net, l'un des 6 opérateurs qui ont choisi de venir sur ce réseau fibre mis en place par Somme Numérique.

Et comme prévu leur raccordement à la fibre optique a été effectué le lundi 4 décembre. "Tout s'est très bien passé grâce à un technicien de la société Satcoms très compétent, raconte Benoît. J'avais préparé un fourreau du mur extérieur de ma grange jusqu'à mon bureau. Dans la foulée je suis allé chercher une Kbox à Amiens et le soir nous avons la fibre à la maison ! Ça change tout !" Car ces Bonnaysiens sont de grands consommateurs d'internet et de tout ce qui marche avec. Il y a d'abord

Elliott, 8 ans, qui aime télécharger des documentaires, des émissions scientifiques qu'il regarde avec sa sœur. Louison, la collégienne, aime à rechercher des infos pratiques. "Les recettes de dessert m'intéressent bien mais je correspond aussi avec des amis, je leur envoie des dessins que je fais sur ordinateur", précise-t-elle. Pour Jules, le lycéen, créateur de vidéos à ses heures, cela lui prend beaucoup de temps pour charger de lourds fichiers, des logiciels de montage, pour aller sur des réseaux spécialisés échanger, rechercher des idées avec d'autres créateurs. Un virus

qu'il a contracté au collège. Sa maman Myriem, professeure des écoles, est une enseignante moderne qui prépare ses cours, fait des recherches vidéo, accède à sa messagerie professionnelle et bénéficie de formations par le web. Et Benoît, le père, chef de projet et formateur en ligne pour l'Éducation nationale travaille beaucoup de chez lui. Il a même un boîtier spécial pour entrer en visioconférence avec ses collègues de toute la France. "Avant la fibre, mon télétravail obligeait toute la famille à se passer d'internet pendant quelques heures plusieurs fois par



## Dans la famille Ducange, je voudrais...



### Benoît, le père

Formateur, le web sous toutes ses formes, c'est son outil de travail. Il travaille en réseau avec de nombreux professeurs dans toute la France.



### Myriem, la mère

Professeure d'école, elle prépare sa classe sur le web où elle va chercher des ressources en ligne. Elle communique aussi beaucoup avec ses collègues.



### Louison, la fille

Comme son petit frère Eliott elle télécharge des documentaires sur la nature et les animaux. Elle aime aussi créer sur sa tablette.

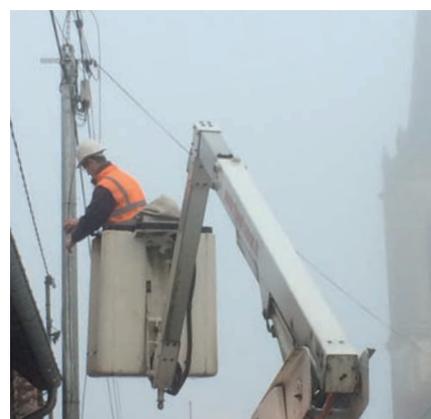


### Jules, le fils

Créateur de vidéos, il aime travailler en réseau avec d'autres passionnés comme lui. Il télécharge de lourds logiciels de création.

semaine. J'annonçais le début et la fin de mes travaux à toute la famille, je devenais prioritaire ! C'était une lourde contrainte" explique le formateur. Car comme dans beaucoup d'autres familles du village, il était difficile d'utiliser ordinateurs, smartphones et tablettes en parallèle. "La fibre et le haut débit vont nous changer la vie. Plus besoin d'attendre l'heure pour se connecter et d'avoir l'impression d'être

coupés du monde !" sourit Jules qui surfe comme il respire. Et dès le mardi, Benoît a pu constater le confort apporté par la fibre. "J'ai pu être en liaison ininterrompue pendant plusieurs heures avec plusieurs correspondants en même temps tout en leur envoyant des fichiers très lourds. Un bonheur !" reconnaît Benoît, entouré de tous les membres de sa famille heureux de profiter du haut débit.



## À SAVOIR

Somme Numérique met en place actuellement la 1<sup>ère</sup> phase du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDTAN) de la Somme qui porte sur près d'un quart des lignes téléphoniques du département. La participation du Val de Somme à ce projet est de 2 millions d'euros. Grâce à cette participation financière, le

raccordement aux habitations du Val de Somme est gratuit. Pour le moment, neuf communes sont concernées par cette première phase d'aménagement : Aubigny, Fouilloy, Corbie, Bonnavy, Lahoussoye, Vaux-sur-Somme, Vaire-sous-Corbie, Sailly-le-Sec et Hamelet. Les travaux vont se poursuivre et à terme toutes

les communes du Val de Somme recevront la fibre avant 2020.

### Les travaux pour 2018

En 2018, le réseau fibre sera déployé sur les communes de Villers-Bretonneux, Le Hamel, Cachy, Gentelles, Marcelcave et Lamotte-Warfusée.

## Val de Somme Retour sur le Débat d'Orientation Budgétaire 2018

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) 2018 a été approuvé par le conseil communautaire lors de sa séance du 14 décembre 2017. Ce document permet de déterminer les grands équilibres budgétaires, les choix majeurs en termes d'investissement, de recours à l'emprunt et d'évolution de la pression fiscale.

### Parmi les grands projets de l'exercice budgétaire 2018

- Mise en place de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et

Prévention des Inondations (GEMAPI) et de la compétence eaux pluviales.

- Ouverture du village d'entreprises au sein du lotissement artisanal à Villers-Bretonneux.

- Développement du projet de réseau de lecture publique.

Le détail des prévisions budgétaires est consultable sur notre site internet [www.valdesomme.com](http://www.valdesomme.com), rubrique "finances".

### Les prévisions budgétaires 2018

#### Budget principal

**Fonctionnement**  
10 623 000 €

**Investissement**  
5 711 500 €

#### Budget annexe développement économique

**Fonctionnement**  
286 000 €

**Investissement**  
1 644 000 €

#### Budget annexe assainissement collectif

**Exploitation**  
1 005 000 €

**Investissement**  
2 521 000 €

#### Budget annexe assainissement non collectif

**Fonctionnement**  
167 000 €

#### Budget GEMAPI

13 000 €

#### Budget tourisme

**Fonctionnement**  
447 300 €

**Investissement**  
272 000 €

### EN BREF...

#### Recrutement

Eric DUBUS a pris ses fonctions au 1<sup>er</sup> janvier en qualité de chargé de mission "eau". Originaire de Vecquemont, il connaît bien notre territoire.

Après avoir travaillé quatorze ans à la DDE de la Somme, puis ces huit dernières années à l'Agence de l'Eau, son savoir-faire lui sera utile dans ses nouvelles missions. En effet, il est en charge de la mise en œuvre de la compétence eau potable, eaux pluviales et GEMAPI.



#### Nouveau véhicule électrique

La Communauté de Communes du Val de Somme vient de prendre possession d'un véhicule électrique qui s'inscrit pleinement dans une démarche raisonnée et soucieuse de l'environnement.

Ce véhicule utilitaire a été entièrement financé par la publicité de nos entreprises locales que nous tenons à remercier : Houbard, Optique Coquelicots, Ma maison en Somme, Marchal, Pré, Garden services, Lycée Sainte Colette, Jardin de Marie, Idéation, Double Je, Sublim'Evasion, ADMR Corbie, Irem, Klipfel, Simply.





Les lauréats entourés des élus du Val de Somme

# Le mois de la création

## 3 entrepreneurs du territoire à l'honneur

**D**ans le cadre du Mois de la création et reprise d'entreprises, Initiative Somme a fait escale le jeudi 12 octobre dans les locaux de la Communauté de Communes du Val de Somme. Devant de nouveaux chefs d'entreprises, mais en présence également de plusieurs personnes désirant monter leur propre affaire ou reprendre une entreprise existante, Bernard Capron, président d'Initiative Somme et Stéphanie Darras, formatrice dans ce réseau associatif, ont montré comment mettre tous les atouts de son côté pour réaliser son projet. Ils ont insisté sur l'évaluation du fonds de roulement nécessaire à la pérennité de l'entreprise et sur les différents modes de financement comme le prêt

d'honneur ou le financement participatif. "Il existe différents panels d'aides selon la branche d'activité que vous avez choisie" a expliqué Stéphanie Darras, montrant l'importance de l'entourage quand on veut créer son entreprise, un premier cercle qui croit dans le projet et qui peut être un incroyable moyen d'élargir les soutiens. Plusieurs maires du Val de Somme, conscients d'un nécessaire soutien au développement des entreprises sur le territoire, participaient aux échanges. Et pour affirmer ce soutien, Frédéric Pelletier, directeur des services de la Communauté de Communes, a présenté le projet de création d'un village d'entreprises sur la zone d'activité intercommunale de Villers-Bretonneux.

Un moyen pour les jeunes entreprises d'avoir rapidement des locaux administratifs et techniques adaptés pour se lancer rapidement dans leur projet.

### Des lauréats récompensés

A l'occasion de cet atelier, plusieurs créateurs d'entreprises ont été primés pour l'exemplarité de leurs projets, Mathieu Sulpice, couvreur à Corbie, Marie-Charlotte Fossé qui a créé une pension pour chats à Cerisy et Olivier Mosser qui a repris le bar Le Forum à Villers-Bretonneux.



# Qui sont ces 3 entrepreneurs ?



## Marie-Charlotte et Loïc LE DOMAINE DES MINOUX

**Passionnés par les animaux**, Marie-Charlotte et Loïc ont eu une idée originale : créer une pension pour chat 4 étoiles. C'est donc tout naturellement qu'ils se sont destinés vers des études en lien avec leur passion. Après divers postes occupés dans le domaine de l'animalerie, le projet de créer une pension pour chat leur tenant à cœur depuis plusieurs années refait surface.

Marie-Charlotte est également titulaire de la formation aux premiers secours "Canin et félin", ce qui permettra d'assurer la meilleure sécurité possible à leurs petits protégés. Les propriétaires pourront laisser leurs compagnons en toute sécurité et tranquillité d'esprit.

La pension sera composée de 11 espaces individuels de 3 m<sup>2</sup> chacun, 11 espaces duo de 6 m<sup>2</sup> dont 3 m<sup>2</sup> d'espace extérieur et d'un espace commun pour les plus sociables d'entre eux de 50 m<sup>2</sup> dont 35 m<sup>2</sup> sur l'extérieur, soit une capacité totale de 50 pensionnaires.

[www.ledomainedesminoux.fr](http://www.ledomainedesminoux.fr)  
Retrouvez-les sur Facebook, Twitter et Instagram (le domaine des minoux)



## Olivier Mosser LE FORUM

**C'est l'histoire d'une reconversion professionnelle.** Que vous soyez Bretonvillois de souche ou d'adoption, commerçant, membre d'une association ou touriste australien, vous avez sûrement déjà poussé la porte du Forum pour un rendez-vous, une réunion, pour se retrouver autour d'un verre ou savourer l'ambiance conviviale. Cet établissement est idéalement placé au centre de Villers-Bretonneux, à proximité de la mairie et en face du marché couvert. Il est ouvert tous les jours de 6 h 30 à 20 h en semaine, de 8 h à 20 h le samedi et fermé le dimanche ; il propose de nombreux services, les jeux de la FDJ, le loto, le bar, le tabac et le relais-Colis. Le propriétaire précédent, Daniel Arthur ayant décidé de le mettre en vente en 2016, Olivier Mosser a repris l'établissement. "Après une carrière dans l'industrie, je cherchais à opérer une reconversion professionnelle. Je souhaitais être mon propre patron !" confie ce natif de l'Essonne installé aujourd'hui à Villers-Bretonneux.

*Le Forum, bar-tabac avec service colis  
1 rue de la République  
à Villers-Bretonneux*



## Mathieu Sulpice SM TOITURE

**Après 16 ans d'expérience dans le domaine de la couverture zinguerie**, dont 6 ans en tant qu'ouvrier qualifié et 2 ans en tant qu'associé-salarié, Mathieu Sulpice a décidé de faire le grand saut et de devenir son propre patron.

Soutenu par Initiative Somme et son réseau, l'entreprise SM Toiture a vu le jour le 1<sup>er</sup> septembre 2017 et a obtenu aussitôt son premier chantier à Corbie.

Mathieu Sulpice aime parler de son expérience avec beaucoup d'engagement et d'enthousiasme

"Aujourd'hui, ce qui me satisfait le plus, c'est la relation de proximité avec mes clients, le désir de les satisfaire et de pouvoir réaliser leur projet" résume-t-il.

*SM Toiture, 30 rue Léon Curé  
à Corbie*

*Tél. : 07 70 25 66 80*

*Devis gratuit rapide*

# Initiative Somme vous aide à créer votre entreprise

Initiative Somme est une association loi 1901 créée en 1997, présidée depuis 2008 par Bernard Capron, dirigeant d'entreprise.

Sa gouvernance est assurée par des responsables économiques locaux. Elle est rattachée au réseau national Initiative France, fédération forte de 230 associations locales spécialisées dans le financement de la création ou reprise d'entreprises.

## Les maîtres mots de l'action d'Initiative Somme

- Une approche individuelle et humaine.
- Une approche territoriale.
- Être au service des hommes et des femmes porteurs d'initiatives locales.
- Soutenir l'émergence sociale de chacun.
- Accepter la prise de risque.
- Encourager l'initiative.

Depuis plus de 20 ans, Initiative Somme contribue au développement économique et social du département

de la Somme en apportant un accompagnement et un financement aux futurs entrepreneurs du territoire.

## Des conseillers vous reçoivent sur rendez-vous pour :

- analyser votre projet d'entreprise,
- vérifier sa cohérence,
- valider les prévisions financières d'activité,
- finaliser votre plan de financement,
- vous mettre en relation avec des partenaires utiles à la construction de votre projet,
- et vous proposer des financements à taux zéro.

**Initiative Somme**  
**49 boulevard Alsace Lorraine**  
**80000 Amiens**  
**Tél. : 03 22 22 30 63**

## EN BREF...

### Des permanences d'Initiative Somme sur notre territoire

Permanences d'Initiative Somme à Corbie ou en mairie de Villers-Bretonneux.

#### Corbie de 9 h à 12 h

À la Communauté de Communes du Val de Somme : Enclos de l'Abbaye, 31 ter rue Gambetta à Corbie

Jeudi 11 janvier  
 Jeudi 8 février  
 Jeudi 8 mars  
 Jeudi 12 avril  
 Jeudi 14 juin  
 Jeudi 12 juillet  
 Jeudi 13 septembre  
 Jeudi 11 octobre  
 Jeudi 8 novembre  
 Jeudi 13 décembre

#### Villers-Bretonneux de 9 h à 12 h

À la Mairie de Villers-Bretonneux : place du Général de Gaulle.

Jeudi 25 janvier  
 Jeudi 22 février  
 Jeudi 22 mars  
 Jeudi 26 avril  
 Jeudi 24 mai  
 Jeudi 28 juin  
 Jeudi 26 juillet  
 Jeudi 27 septembre  
 Jeudi 25 octobre  
 Jeudi 22 novembre

**Votre interlocutrice d'Initiative Somme : Stéphanie Darras**  
**Renseignements au 07 76 08 10 40**  
**ou sur [sdarras@initiative-somme.fr](mailto:sdarras@initiative-somme.fr)**



# Le plan déneigement dans le Val de Somme

Le réseau routier du territoire représente plus de 200 km de routes à dégager en cas de chutes de neige (70 km de voies départementales et 130 km de voies communales).

Une cellule de veille est activée chaque hiver et pilotée par le technicien responsable voirie de la Communauté de Communes, Didier Rebillot. Mais cela ne signifie pas que le réseau routier du territoire du Val de Somme soit déneigé dans son intégralité par la Communauté de Communes.

La carte du territoire vous présente le réseau départemental réparti en différents niveaux. Cette dernière est consultable sur le site [www.valdesomme.com](http://www.valdesomme.com), rubrique "Travaux".

**Le réseau départemental de niveau 1** est déneigé et salé par le Département. Ce réseau est traité de manière prioritaire dans les 4 heures environ suivant l'épisode neigeux et traité de manière à retrouver des conditions acceptables (pas de blocage). En situation exceptionnelle, un délai de 6 heures peut être nécessaire (épaisseur de neige supérieure à 20 cm ou formation de congères).

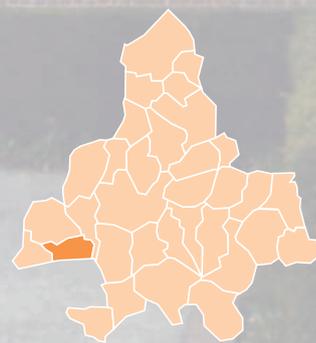
**Le réseau départemental de niveau 2** est déneigé et salé par le Département. En situation normale, ce réseau ne sera traité que lorsque le réseau N1 (ligne rouge continue) aura retrouvé des conditions normales de circulation. En situation exceptionnelle, aucun délai ne peut être fixé.

**Le réseau départemental de niveau 3** et quelques voies sont déneigés par la Communauté de Communes du Val de Somme dans le cadre d'une convention avec le Département. En cas de chute de neige, le responsable voirie de la Communauté de Communes déclenche une alerte auprès des 11 déneigeurs qui ont signé une convention avec l'intercommunalité. Ces déneigeurs sont principalement des habitants du territoire qui connaissent bien nos routes. Chacun est responsable d'un secteur. Afin de mener à bien leur mission, la Communauté de Communes leur a confié une lame pour équiper leurs tracteurs et ainsi être opérationnels dès les premiers flocons. Pour compléter ce dispositif, 14 autres déneigeurs occasionnels peuvent venir renforcer les moyens déjà mis en place.

**Les routes départementales de niveau 3** sont déneigées par la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot.

Dès les premières chutes de neige, le réseau de déneigeurs est donc prêt à entrer en action. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la Communauté de Communes au 03 22 96 28 99.





# Vecquemont, un essor lié à la féculerie

**E**n 1153, le nom du village, Veschemonz ou Vesquemont, apparaît dans deux cartulaires. Evesquemont aurait pu signifier maison, village de l'évêque, selon Monsieur Quevron, instituteur qui écrivit en 1899 une monographie sur le village.

En 1668, le sieur de Longueval achète le village aux seigneurs de Picquigny. Presque enclavé dans le village de Daours, le village de Vecquemont a un

territoire également limitrophe avec Blangy-Tronville et Lamotte-Brebière. Cet enclavement posa problème après la Révolution aux communes de Vecquemont, Daours et Bussy-lès-Daours qui mirent cinquante années pour régler leurs problèmes de partage des terroirs et des marais. Trois villages qui, aujourd'hui réunis dans la même Communauté de Communes, mutualisent de nombreux services à la population.

## En bref

550 habitants - 187 hectares

### Nom des habitants :

Les Vecquemontois  
et les Vecquemontoises

### Fête locale :

1<sup>er</sup> dimanche de septembre

### Coordonnées de la mairie :

4 allée des Oeillets  
80800 Vecquemont  
03 22 48 44 73  
mairiedevequemont@orange.fr  
www.vecquemont.fr

### Permanences :

Mardi, jeudi et mercredi de 14 h à 18 h  
Permanence des élus le mercredi de 18 h à 19 h

### Secrétaire de mairie

Caroline Duparcq

### Les travaux dans la commune

Après avoir modernisé l'éclairage public pour réaliser des économies d'énergie et supprimer les points noirs, le Conseil Municipal restructure et rénove actuellement le cimetière communal.



## Quelques dates importantes dans l'histoire du village

**1821-1827** : travaux du canal de la Somme, dit canal d'Angoulême.

**1829** : création dans le marais de l'abreuvoir sur le canal.

**1847** : travaux du chemin de fer du Nord.

**1864** : construction d'un logement d'instituteur.

**1870** : épisode de la bataille de Pont-Noyelle.

**1876** : construction d'une mairie-école. Cessation de l'exploitation de la tourbe.

**1899** : 42 parcelles de 4 ares chacune situées dans le marais communal sont mises gratuitement à disposition des ménages pour la culture des légumes. À l'époque, les revenus procurés par les marais permettent à la collectivité de ne pas avoir recours à l'imposition. Pendant la Première Guerre mondiale, le village a accueilli plusieurs hôpitaux de campagne qui étaient situés le long de la voie ferrée.

## Des lieux remarquables

Parmi les bâtiments communaux, l'Église Saint-Martin du XVII<sup>ème</sup> siècle avec la statue de son saint-patron qui orne le dessus du portail, était entourée jusque 1865 du cimetière qui fut déplacé. Le bâtiment a subi différents

agrandissements au cours des siècles et en 1994 l'église a été restaurée et consolidée.

Dans le cimetière communal, a été restaurée la sépulture d'un grognard de l'Empire, Jean-Jacques Nicolas Quignon. On trouve également le monument commémoratif d'un fusilier marin décédé en 1870 ainsi que trois soldats malgaches, décédés en 1918.

Les marais communaux avec leur chemin de promenade permettent de rejoindre Lamotte-Brebière. Le marais des Halettes est enclavé dans la commune de Daours.

L'implantation de la féculerie Roquette en 1956, favorisée par le maire de l'époque, Jacques Cazier, a donné du travail aux habitants du village et engendré une augmentation de la population.

“D'azur au chevron d'or accompagné en chef de deux gerbes de blé du même liées de gueules et en pointe d'une vache d'or”



## Le Conseil municipal

Jean-Louis Bruxelles, Maire, Jean-Luc Logiest, 1<sup>er</sup> adjoint, Odile Derycke, 2<sup>ème</sup> adjoint, Joël Euzenat, 3<sup>ème</sup> adjoint, Eric Dubus, 4<sup>ème</sup> adjoint, François Gaudin, Eric Dernis, Jacky Yollent, Christophe Bouthors, Freddy Boulinguez, Laurent Vanzwaelmen, Didier Domont, Pascal Merlin, Valérie Hecquet, Johnny Derisbourque

**Le mot du maire** La Communauté de Communes permet aux élus de travailler en équipe sur des projets qui profitent à l'ensemble du territoire. La CCVS intervient sur des projets intercommunaux mais aussi sur des projets communaux importants qui n'auraient pu être entrepris sans son appui technique et financier. Ces projets concernent la voirie, le sport, la culture, l'assainissement, le développement économique, l'environnement et l'urbanisme et cela pour le bien-être de sa population.



# Daours, l'eau au centre de son récit

**D**ours, Dour, puis Dours et ensuite Daours tirerait son nom du celtique Da-ours, "de l'eau". Car ici dans la commune située au confluent de la Somme et de l'Hallue, l'eau est omniprésente.

Les marais, surplombés de falaises, sont une réserve remarquable et reconnue par les spécialistes au niveau de la faune et de la flore.

## Un territoire déjà occupé à l'âge de la pierre polie

La présence humaine sur le territoire dès l'âge de la pierre polie a été établie par la découverte de hachettes au lieu-dit le Bois des Cailloux.

D'autres hachettes en bronze cette fois et des monnaies marquent l'occupation celtique et gauloise.

Dans les tourbières, des monnaies de deux empereurs romains, Antonin et Hadrien, sont des vestiges de l'époque gallo-romaine.

## Un domaine sous la tutelle de Corbie au Moyen-Âge

À l'époque carolingienne, Louis 1<sup>er</sup> Le Pieux, fils de Charlemagne, abandonne aux religieux de l'Abbaye de Corbie le droit de péage du pont de Daours. En 825, le pont est remplacé par un bac, jugé préférable pour la défense du village. Les Vikings ravagent le village en 850 et en 882. Sur la route entre Daours et Amiens, sur le territoire de Camon, se situe la croix du Lendit (ou de l'Indict) érigée en 1022 et marquant la paix entre Amiénois et Corbéens.

De nombreuses familles se succédèrent à la tête du domaine. En 1153, Baudouin de Dours est seigneur du village, son fils participe à la bataille de Bouvines en 1214. En 1332, Gaucher de Chastillon reçoit la seigneurie. Pierre de la Trémoille achète Daours en 1388 après le retour de Philippe de Bourgogne à la Régence. En 1470, les troupes de Charles Le Téméraire, duc de Bourgogne, occupent

## En bref

842 habitants  
865 hectares

### Nom des habitants :

Les Daoursiens  
et Daoursiennes

### Fête locale :

Le dernier dimanche de juillet  
Foire de la Saint-Adhélard  
le 3<sup>ème</sup> dimanche de septembre

### Coordonnées de la mairie :

5 Place Général Leclerc  
80800 Daours  
03 22 48 37 30  
mairie.daours@wanadoo.fr  
www.commune-daours.fr

### Permanences :

Lundi de 9 h 30 à 12 h  
et de 13 h 30 à 18 h  
Permanence des élus un vendredi  
sur deux de 17 à 18 h

### Secrétaires de mairie

Barbaut Christine,  
Vaulot Marie, l'Intanf Gaël





Daours. Du XVI<sup>ème</sup> siècle à la Révolution, les familles d'Ailly puis la Maison d'Albert de Luynes reçoivent la Seigneurie. Invasions et occupations marquent la vie du village. En 1597, Henri IV bat les Espagnols devant Daours. En 1636, année du siège de Corbie, le village est pillé et incendié. En 1916, un hôpital de campagne britannique est installé dans le village. En 1918, les Australiens occupent Daours, la



population évacuée. En mai 1940, le pont de chemin de fer est dynamité par les Français, il sera reconstruit en bois et sauvé par les résistants en 1944.

### Une activité industrielle importante au cours des siècles

On a recensé neuf moulins dans la commune. L'un est devenu la machine élévatrice de Villers-Bretonneux (1882). Un autre coexiste avec la filature Postel-Dutilloy, puis est englobé dans cette dernière, un moulin à huile a été transformé en moulin à papier puis incendié en 1880. Un moulin à huile est devenu la Filature Dieu qui absorbe aussi un moulin à blé. Un moulin à l'leuette a été transformé en scierie avant 1870. Le moulin Lhomme, moulin à blé, fonctionnait encore au début du XX<sup>ème</sup> siècle.

Scieries, usine d'accessoires pour bicyclette, teinturerie, filatures, tissages, boulonnerie, bijouterie, usines de roulements, de construction électrique, briqueterie ont participé à l'essor économique et industriel du bourg.

### LE MOT DU MAIRE

#### M. Philippe Dine

La CCVS a pris les compétences pour des opérations d'investissement qui seraient trop lourdes financièrement pour nous comme l'assainissement, les eaux pluviales, les routes non départementales et prochainement l'eau potable. Elle nous fait profiter d'une mutualisation des services en particulier avec son service d'instruction des documents d'urbanisme.

### A SAVOIR...

Bourg très animé, Daours possède :

- 9 entreprises artisanales,
- 3 agriculteurs,
- 4 commerces,
- 1 bureau de poste communal,
- 1 gare,
- 1 école primaire et maternelle,
- 1 médecin,
- 1 infirmière
- et 1 pharmacie.

Le canal qui traverse la commune permet aux péniches d'approvisionner la féculerie Roquette installée sur le territoire de Vecquemont.

## Le Conseil municipal

Philippe Dine, Maire,  
Didier Bardet, 1<sup>er</sup> adjoint,  
Catherine Portejoie, 2<sup>ème</sup> adjoint,  
Nicole Giguere, 4<sup>ème</sup> adjoint,  
Jérôme Dine, Solène Bertiaux,  
Céline Rutten, Sophie Duchaussoy,  
Patricia Georget, Stéphane Richard,  
Patrick Dumoulin, Antoine Terrier,  
Giovanni Bosco, Sébastien Carette



Le conseil municipal le jour de son installation en 2014

# Déchetterie à Villers-Bretonneux

## L'essayer, c'est l'adopter !



**M**ise en service en juin 2017, la déchetterie située à Villers-Bretonneux est un équipement nouvelle génération, conçu pour faciliter vos dépôts :

- déchargements au sol pour tout ce qui est lourd ou volumineux : les meubles, les gravats, les déchets verts,
- larges voies de circulation qui facilitent les manœuvres.

Pour ces raisons, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, tous les professionnels sont accueillis sur cette nouvelle déchetterie, qui est bien plus fonctionnelle que celle de Corbie.

Par ailleurs, les véhicules utilitaires de type fourgon doivent désormais se rendre à Villers-Bretonneux pour des raisons pratiques qui garantissent une meilleure sécurité.

### Tarifs en baisse

S'agissant des professionnels, les tarifs ont été révisés pour ne facturer que le coût de traitement. Les tarifs sont ainsi fortement diminués, voire baissés à zéro, sauf pour les encombrants qui restent une matière non valorisable destinée à être enfouie et cela coûte cher. Au lieu de 15 € le m<sup>3</sup>, les tarifs, pour les professionnels, sont désormais les suivants :

- encombrants : **21,50 €/m<sup>3</sup>**
- gravats : **7,50 €/m<sup>3</sup>**
- bois : **6,50 €/m<sup>3</sup>**
- déchets verts : **3,00 €/m<sup>3</sup>**
- déchets ménagers spéciaux : **2 €/kg**
- cartons et ferraille : **gratuit**

Les apports des particuliers restent gratuits dans la limite de 2 m<sup>3</sup> par semaine et par foyer. Au-delà, il convient de se rapprocher de la Communauté de Communes pour obtenir une attestation.

### Changements d'horaires

A compter du 1<sup>er</sup> janvier, les horaires sont ajustés sur les deux déchetteries. Il y en a toujours une ouverte. Ces ajustements ont pour but de répartir la fréquentation entre les deux sites et aussi de gérer au mieux les dépenses de fonctionnement. **Mais en aucun cas, il n'est question de supprimer le service de déchetterie sur Corbie.**

### Horaires

#### Villers-Bretonneux :

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi,  
Samedi : 9 h - 12 h et 14 h - 18 h  
Dimanche : 9 h - 12 h  
Fermée les jours fériés.

#### Corbie :

Lundi, mercredi, vendredi, samedi :  
9 h - 12 h et 14 h - 18 h  
Dimanche : 9 h - 12 h  
Fermée les jours fériés.



# Les bons résultats du tri de 2017

**2016 a été l'année de tous les records avec 1 000 tonnes de moins d'ordures ménagères collectées en porte à porte.**

Cela coïncide avec le début du comptage des levées de bacs pour la tarification incitative. Pour 2017, ça baisse encore : moins 100 tonnes d'ordures ménagères collectées. C'est-à-dire 100 tonnes de moins enfouies. C'est un geste considérable pour l'environnement. Car dans le même temps, vous avez trié plus et la matière ainsi récupérée va être recyclée ou valorisée !

## Poursuivons nos efforts !



**Tous les emballages :** boîtes en carton, suremballages, cartonnets, briques alimentaires, bouteilles, bidons et flacons en plastique transparent ou opaque, sachets et barquettes en plastique, barquettes en polystyrène, pots de yaourts..., barquettes, boîtes de conserve, de boisson, bidons, aérosols en acier ou en aluminium



**Déchets ultimes :** tout déchet que vous ne pouvez pas déposer ailleurs pour être recyclé



**Déchets verts et de cuisine :** branchages, tontes de pelouse, feuilles mortes, épiluchures...

 **20 bouteilles d'eau**  
= un pull en laine polaire

 **4 briques de lait**  
= un rouleau de papier toilette

 **12 bouteilles d'eau gazeuse**  
= un oreiller

 **6 boîtes de conserve**  
= une casserole

 **126 canettes en aluminium**  
= une trottinette

**Pour l'apport volontaire, c'est la même chose :**

**Une tonne de carton recyclé**  
= 2,5 tonnes de bois épargnées

**Une tonne de verre trié**  
= 700 kg de sable économisés



**Le verre :** bouteilles, pots et bocaux en verre alimentaire.



**Le papier :** papiers blancs, prospectus, journaux et magazines, enveloppes...



**NOUVEAU** Aujourd'hui, le recyclage évolue pour vous permettre de trier encore plus. En plus des papiers et des emballages en carton, aluminium, acier et verre, vous pouvez désormais trier la totalité de vos emballages en plastique.

<p><b>Toutes les bouteilles</b>  ...</p>	<p><b>Tous les flacons et bidons</b>  ...</p>
<p><b>Toutes les barquettes</b>  ...</p>	<p><b>Tous les pots et les boîtes</b>  ...</p>
<p><b>Tous les sacs et sachets</b>  ...</p>	
<p><b>Tous les films</b>  ...</p>	

**Pas besoin de les laver, il suffit qu'ils soient bien vidés.**

# Pensez au compostage !

## Simple, responsable et pratique

**R**éduisez le volume de vos ordures ménagères en compostant vos déchets de cuisine : épluchures de fruits et légumes, marc et filtres à café, coquilles d'œufs, pain... Vous pouvez aussi y mettre le papier essuie-tout, les cendres de bois, la sciure et les copeaux, et bien sûr tous les déchets de jardin (tontes, fleurs fanées, feuilles mortes...). Ainsi, vous en mettez moins dans votre bac à couvercle vert et vous limitez vos nombres de levées pour maîtriser votre part incitative de taxe d'enlèvement des ordures ménagères

### Obtenir un composteur

Des permanences ont lieu à la déchetterie située à Villers-Bretonneux, de janvier

à juin 2018, chaque 2<sup>ème</sup> samedi du mois, de 9 h à 12 h :

samedi 13 janvier, samedi 10 février,  
samedi 10 mars, samedi 14 avril,  
samedi 12 mai, samedi 9 juin.

Les composteurs sont vendus au tarif préférentiel de 25 € (la Communauté de Communes prend à sa charge la différence soit 40 €).

Règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public. Une seule demande par foyer.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'ambassadrice du tri au 03 22 96 35 93.



## Les dépôts sauvages sont sanctionnés

Certaines personnes sont tentées de déposer des sacs d'ordures ménagères au pied des colonnes de collecte du verre et du papier ou dans des bacs qui ne sont pas les leurs. **Sachez que plusieurs contraventions ont été dressées auprès d'habitants de Heilly et de Treux notamment, pour avoir déposé des sacs aux abords des points d'apport volontaire.** Les maires sont également en mesure de faire verbaliser les personnes qui déposent des déchets en dehors de leur bac. Les amendes peuvent aller jusqu'à 1 500 euros. Le risque est donc bien plus grand que l'économie d'une sortie de bac.

Nous devons tous œuvrer pour faire de notre territoire un lieu propre et accueillant, aussi bien pour les milliers de touristes qui passent chez nous, que pour tous les habitants du Val de Somme.



**DÉPÔT SAUVAGE  
INTERDIT SOUS PEINE  
DE POURSUITE**

Rendez-vous en déchetterie  
Renseignements au **03 22 96 05 96**

# Le projet du futur village d'entreprises se dessine !



L'esquisse ©A3architecture

**D**estiné aux créateurs et chefs d'entreprises en quête d'un local pour y créer et développer leurs activités, le village d'entreprises répond aux attentes actuelles des petites entreprises et PME dans la mesure où il allie les fonctions de pépinière et de bâtiments relais. Cet équipement sera implanté au sein du lotissement artisanal de Villers-Bretonneux.

Ce projet, dont les travaux ont commencé dès octobre 2017, consiste à créer 3 bâtiments autour, d'une part, d'activités artisanales pour deux d'entre eux qui disposent chacun de 3 cellules équipées d'un bureau, d'un atelier modulable (70 à 180 m<sup>2</sup>) et de sanitaires et, d'autre part, d'activités de service. Pour ce dernier bâtiment, il disposera d'un accueil, d'une salle de réunion de plus de 20 m<sup>2</sup> et de 14 bureaux modulables de 18 m<sup>2</sup> chacun. L'organisation des lieux a été conçue



Les travaux sont en cours

comme un village aux espaces végétalisés, dotés d'une place structurante autour de laquelle s'organisent les bâtiments et les cellules qui les composent.

Le village d'entreprises proposera à ses locataires un ensemble de services mutualisés d'assistance administrative à tous les occupants du site. Pour la partie pépinière, l'objectif est de rejoindre le réseau pépinière de la CCI Amiens Picardie afin de bénéficier d'un service d'accueil professionnalisé et personnalisé (en lien avec la CCI Amiens Picardie et son réseau de

pépinières) qui assurera le bon fonctionnement de l'équipement par :

- l'accueil des livraisons,
- la gestion de la salle de réunion,
- le travail bureautique...

Les conditions de location seront très avantageuses : 40 €/m<sup>2</sup>/an (hors charge), soit 2 fois moins onéreux que sur Amiens.

**Pour tout renseignement, contactez la Communauté de Communes au 03 22 96 05 96**

# Les animations de la médiathèque

## Corbie Les 7<sup>èmes</sup> Rendez-vous lecture en Picardie avec Martin Jarrie

**A** l'invitation du CR2L Picardie, l'illustrateur Martin Jarrie a réalisé à l'automne une grande tournée des médiathèques, bibliothèques et librairies des 3 départements. Il a d'ailleurs illustré la couverture des 7<sup>èmes</sup> Rendez-vous lecture d'Aisne-Oise-Somme organisés sur le thème des gourmandises. Martin Jarrie a fait étape vendredi 10 novembre à la

médiathèque intercommunale pour un "Grand entretien" en présence de lecteurs. Peintre et illustrateur, cet artiste a commencé sa carrière par le dessin hyperréaliste documentaire avant de chercher un style libre et poétique bien à lui. Martin Jarrie est l'illustrateur du livre d'Alain Serres, "Une cuisine grande comme un jardin" paru en 2004, un album jeunesse de cuisine



qui met à l'honneur les légumes de nos jardins.

## Lahoussoye

## Charlie a trouvé le ticket d'or



**L**e mercredi 8 novembre, à la tombée de la nuit, les enfants du village accompagnés de leurs parents se sont retrouvés dans la salle polyvalente pour assister à un specta-

cle proposé par la médiathèque de la Communauté de Communes "Charlie et la Chocolaterie". Et la soixantaine de spectateurs n'a pas regretté d'avoir choisi d'assister à cette représentation qui fait partie des 7<sup>èmes</sup> Rendez-vous lecture Aisne-Oise-Somme qui se sont déroulées sur les 3 départements du 6 au 30 novembre. Sur scène les comédiens de la Compagnie Différée ont réussi à rendre accessible à tous et à condenser en une heure l'œuvre de Roald Dahl et Quentin Blake. L'histoire de Charlie Bucket, un petit

garçon très pauvre qui devient l'un des 5 gagnants d'un ticket d'or permettant de visiter l'étrange chocolaterie de Willy Wonka. "Pour aider les enfants à s'y retrouver, nous avons tenu à matérialiser les personnages par de petites figurines que nous faisons parler" ont expliqué après le spectacle Jean-Christophe Binet et Jeanne Quibel entourés des enfants qui voulaient continuer de partager ce bon moment. Une représentation qui a abordé les thèmes de la pauvreté, des inégalités et de la surconsommation et qui donne envie de relire le livre. Et pour finir en gourmandise, la commune a offert à tous un chocolat chaud.

## Val de Somme Bébés-signeurs, des bébés qui aiment communiquer

Samedi 18 novembre, Gauthier et Marie, habitants du Val de Somme, sont venus dans la matinée à la médiathèque intercommunale avec leurs deux enfants, Manoa, 4 ans et Raphaël son petit-frère d'un an pour une séance de "bébés-signeurs" encadrée par Delphine Delcenserie, bénévole de l'association Chrysalide pour l'harmonie de la famille. Assis sur le sol sur des tapis et des coussins, plusieurs parents entourés de leurs jeunes enfants écoutent les histoires, les comptines et les chansons de l'animatrice, qui joint le geste à la parole pour leur apprendre quelques mots du langage des signes.

**"Les très jeunes enfants communiquent mieux avec leurs corps qu'avec la parole,** si les parents leur apprennent quelques signes pour exprimer s'ils ont faim ou soif, envie de pipi ou s'ils sont fatigués, la communication passe mieux entre eux et les très jeunes enfants. "C'est une méthode qui nous a été ramenée des USA par Monica Companys qui est sourde et qui permet de vivre en meilleure harmonie avec son enfant. Le langage parlé va se développer en parallèle" explique Delphine à la fin du cours.

Sa méthode implique parents et enfants mais aussi les enfants un peu plus grands qui accompagnent les tout-petits et qui sont

les bienvenus. Ils peuvent participer aux exercices, aux champs et aux jeux. **Gauthier et Marie n'ont qu'un regret, ne pouvoir participer à tous les ateliers, faute de place.** "Ici à la médiathèque on se sent très bien. C'est un bel endroit. J'ai participé avec Manoa aux séances de bébés-lecteurs, puis au deuxième niveau de l'heure du conte, les histoires pour les petites oreilles. C'est ainsi que j'ai connu l'atelier des Bébés-signeurs et que j'ai inscrit Raphaël. C'est un bon moment passé en famille" confie la jeune maman. Aujourd'hui les participants, petits et grands ont appris à traduire plusieurs mots avec leur main, le biberon, le doudou, le pain, la pomme, la carotte et la banane, la compote et la purée, jouer, s'habiller, changer la couche ou se promener. **Des gestes qui seront répétés à la maison.** Et en fin de séance, une petite comptine rappelle la philosophie de l'atelier. "Je suis un bébé qui aime communiquer. Avant de parler, je veux pouvoir signer pour dire ce que j'aime, pour te dire que je t'aime et pour que tu me comprennes."



### À vos appareils photos !

Un premier concours photo est organisé par la Communauté de Communes du Val de Somme du 11 janvier au 11 mai 2018. Ce concours est destiné à présenter la diversité et la richesse du territoire du Val de Somme autour de "détails d'architecture". Les photographies devront avoir été prises sur le territoire du Val de Somme et présenter des détails architecturaux ou ornementaux pris en extérieur. Les photos prises par la population serviront à valoriser le patrimoine commun dans la communication de la Communauté de Communes du Val de Somme. Des prix seront offerts aux trois lauréats du concours.

#### Pour participer au concours :

Télécharger le formulaire d'inscription sur le site :

[lecturepublique.valdesomme.com](http://lecturepublique.valdesomme.com)

et le renvoyer dûment complété à [mediatheque@valdesomme.com](mailto:mediatheque@valdesomme.com)

ou par courrier postal à l'adresse :

Médiathèque Intercommunale  
du Val de Somme

Concours photo

31B rue Gambetta – Enclos de l'Abbaye  
80800 Corbie

Règlement complet

et modalités sur le site

[lecturepublique.valdesomme.com](http://lecturepublique.valdesomme.com)

# Une année empreinte de rencontres et de découvertes !

## Programmation 2018

**E**n creux ou en relief, préhistoriques ou numériques, les empreintes façonnent le monde dans lequel nous vivons. Apprendre à les décrypter, être conscients des traces laissées sur le monde d'hier est devenu un enjeu capital pour comprendre celui de demain.

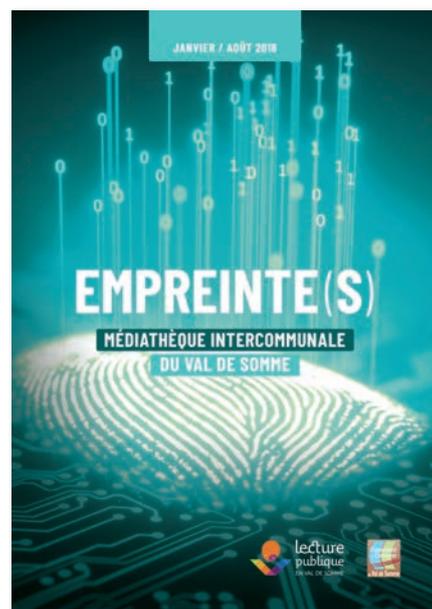
En ce début d'année 2018, la médiathèque intercommunale du Val de Somme vous invite à découvrir une nouvelle programmation éclectique s'adressant à tous les publics. Des scènes de crimes aux traces d'animaux sauvages, en passant par les techniques de gravure, ateliers, spectacles et conférences vous attendent tout au long de ce premier semestre. Celui-ci sera également marqué de temps forts à l'image de la Nuit de la lecture, le 20 janvier, pour laquelle l'équipe de la médiathèque intercom-

munale a concocté une soirée pleine de surprises et de mystères autour d'une murder-party. Le Printemps des poètes, au mois de mars, sera quant à lui l'occasion de célébrer en poésie le centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale.

Enfin, en 2018, la Communauté de Communes du Val de Somme poursuivra le travail mené autour de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal auquel s'associera la médiathèque afin de vous proposer différents rendez-vous autour du thème de l'habitat et des empreintes laissées sur le paysage urbain. Pour connaître toute la programmation, rendez-vous à la médiathèque ou sur internet :

**[lecturepublique.valdesomme.com](http://lecturepublique.valdesomme.com)**  
(rubrique agenda).

**Retrouvez toutes les dates, informations dans la brochure disponible à la médiathèque ou dans votre mairie**



# Les séances bébés-lecteurs délocalisées

Les assistantes maternelles proposent pour le début d'année 2018 des séances bébés-lecteurs délocalisées à Lamotte-Warfusée, Corbie - La Neuville, Villers-Bretonneux et Fouilloy. Toutes les assistantes maternelles résidant dans le Val de Somme sont les

bienvenues, qu'elles veuillent assister aux séances ou bien participer à leur élaboration ! Il y règne une bonne ambiance et un travail d'équipe enrichissant pour toutes. Les familles sont également les bienvenues.

## Les séances bébés-lecteurs du 1<sup>er</sup> trimestre

Janvier	Mardi	9 janvier 2018	9 h 30 - 10 h 15	Lamotte-Warfusée
	Mercredi	24 janvier 2018	9 h 30 - 10 h 15	La Neuville
Février	Mardi	6 février 2018	9 h 30 - 10 h 15	Lamotte-Warfusée
	Vendredi	16 février	9 h 30 - 10 h 15	Villers-Bretonneux
	Vendredi	23 février	9 h 30 - 10 h 15	Fouilloy
Mars	Mardi	13 mars	9 h 30 - 10 h 15	Lamotte-Warfusée
	Mercredi	28 mars	9 h 30 - 10 h 15	La Neuville
Avril	Mardi	03 avril	9 h 30 - 10 h 15	Lamotte-Warfusée
	Vendredi	13 avril	9 h 30 - 10 h 15	Villers-Bretonneux
	Vendredi	20 avril	9 h 30 - 10 h 15	Fouilloy



## EN BREF...

### La lutte contre l'illettrisme : dès le berceau et en unissant nos forces !

Tel est le credo de la Communauté de Communes du Val de Somme : inoculer au plus tôt aux bébés du territoire le virus des mots (parlés, chantés ou lus, peu importe) pour lutter contre l'illettrisme, fléau régional majeur. À ce projet déjà ambitieux s'ajoute une dimension partenariale essentielle. En effet, des interlocuteurs variés sont mobilisés à différents niveaux : parents, assistantes maternelles, personnel de crèche... les bébés sont toujours sous bonne garde ! "En associant tous ces acteurs à notre démarche, nous espérons mettre toutes les chances de notre côté et atteindre nos objectifs plus facilement !", explique Lucie Deswel, responsable de la médiathèque intercommunale et coordinatrice du réseau de lecture publique en Val de Somme. Le projet est soutenu, tant financièrement que dans sa méthode, par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), service de l'État. Un Contrat Territoire Lecture (CTL) d'une durée de trois ans a en effet été signé entre l'État et la Communauté de Communes du Val de Somme fin 2016.



### Bébés-lecteurs Pour les 0-4 ans

Une fois par mois, l'heure du conte pour les 0/4 ans ! Pour que, dès leur sortie de l'œuf, les petits poussins, accompagnés de maman et/ou papa, soient initiés au plaisir des mots...

### Séances Bébés-signeurs

Pour les 0-2 ans : les 20 janvier et 24 mars 2018.  
Pour les 0-4 ans : le 17 février à la médiathèque.

Plus d'informations sur notre site internet [lecturepublique.valdesomme.com](http://lecturepublique.valdesomme.com) rubrique "Petite enfance"



### Histoire pour les petites oreilles Pour les 4-8 ans

Les p'tits bouts accompagnés d'un adulte, sont invités une fois par mois à la médiathèque du Val de Somme pour des lectures d'albums, comptines, chansons et jeux de doigts.

Les 17 janvier, 24 février, 21 mars 2018 à la médiathèque



### "In English, please !" De 6 à 106 ans

"In English, please !", c'est le rendez-vous des amateurs de la langue anglaise. Au programme : histoires, contes, comptines et chansons dans la langue de Shakespeare.

Le 27 janvier 2018 de 17 h à 17 h 30. Attention changements d'horaires !

# Fêtes et animations près de chez vous

## Février 2018

### Dimanche 4 février

#### Daours

Thé dansant organisé par les  
Troubadaours - Tél. : 06 47 87 88 48.

### Vendredi 9 février de 9 h 30 à 16 h 30

#### Villers-Bretonneux - Marché couvert

3<sup>ème</sup> Journée Emploi et Formation.

### Samedi 10 février

#### Daours

Concours de manille organisé par la  
Société de Chasse en plaine  
(nombreux lots). Ouvert à tous.  
Tél. : 06 84 16 95 86  
06 08 31 86 47 - 06 85 78 66 39.

### Vendredi 16 février à 20 h

#### Corbie - Salle de la Communauté de Communes du Val de Somme :

Conférence des "Amis du Vieux Corbie".

### Jedi 22 février à 19 h 30

#### Corbie - La Buanderie

Cie Les Petites Madames "Abélard".  
Tél. : 09 80 62 94 66.

### Dimanche 25 février

#### Villers-Bretonneux - Place de la mairie

Marche du souvenir jusqu'au mémorial  
australien à l'occasion du centenaire.

## Mars 2018

### Samedi 3 mars 2018

#### Daours

Repas annuel des ACPG-CATM.  
Tél. : 06 19 74 74 40.

### Samedi 3 mars

#### Marcelcave - Salle des fêtes

Repas dansant organisé par l'USM  
(Union Sportive de Marcelcave).  
Tél. : 06 14 13 32 07.

### Jedi 15 mars à 20 h 30

#### Corbie - La Buanderie

Cie La Bourlingue "Les jours qui  
ébranlèrent le monde".  
Tél. : 09 80 62 94 66.

Rotary  
Club Amiens Les Trois Vallées



ACCOR HOTELS

Avec Le Rotary Club Amiens les Trois Vallées,  
et le partenariat de:  
L'Ambassade d'Australie,  
La Communauté de Communes du Val de Somme,  
L'Office de Tourisme du Val de Somme,  
La ville de Villers-Bretonneux,  
**1918 - 2018... SOUVENONS-NOUS ...**



## MARCHE DU SOUVENIR EN VAL DE SOMME 25 février 2018

Rendez-vous à **13h précises**  
Place de la Mairie à Villers-Bretonneux  
Départ 14h pour le Mémorial australien

Une photo souvenir ...  
signée VISUAL-DRONE  
Jean DHEILLY - Rue Laurendeau - AMIENS  
Une carte postale, éditée puis vendue  
pour le parrainage d'étudiants du  
Programme d'Échanges Rotary (YEP)  
Inscriptions jusqu'au 3 février 2018  
06 78 46 19 90  
evelyne.gadroy@orange.fr

**600 personnes  
NÉCESSAIRES !**

### Centenaire des Batailles du Val de Somme

13h - Mairie de Villers-Bretonneux  
14h → Mémorial australien

Une marche pour écrire sur la  
pelouse du mémorial  
« DO NOT FORGET AUSTRALIA »  
en lettrage au sol

### Vendredi 16 mars à 14 h

#### Corbie - L'enclos

Nettoyage de printemps organisé par  
la Ville de Corbie : par petits groupes  
(associations, amis, etc.) contribuez  
à rendre les espaces publics  
plus agréables.

**Vendredi 16 mars à 20 h**

**Corbie - Salle de la Communauté de Communes du Val de Somme**

Conférence des "Amis du vieux Corbie"  
"Les hôpitaux à Corbie".

**Samedi 17 mars de 10 h à 16 h 30**

**Corbie**

Portes ouvertes au lycée  
Sainte-Colette.

**Samedi 17 mars**

**Marcelcave - Salle des fêtes**

Repas dansant organisé par  
l'Association des Parents d'élèves.  
Tél. : 06 21 60 04 78.

**Samedi 17 mars à partir de 19 h 30**

**Méricourt-l'Abbé - Salle des fêtes**

Soirée cassoulet organisée  
par le Comité des fêtes.  
Renseignements : 06 03 15 83 71.

**Dimanche 25 mars**

**Marcelcave**

Réderie organisée par les Sixties.  
Tél. : 03 22 42 37 71.

**Samedi 31 mars et dimanche 1<sup>er</sup> avril**

**Daours**

Printemps des artistes (concours  
photos) organisé par les Troubadaours.  
Tél. : 06 47 87 88 48.

## Avril 2018

**Samedi 7 avril**

**Corbie - École La Caroline**

Parcours du Cœur organisé par la Ville  
de Corbie et des associations locales  
toute la journée : activités physiques  
et sportives accessibles à tous, stand  
de prévention des maladies cardio-  
vasculaires. Gratuit.

**Salle polyvalente d'Etampes**

Don du sang de 8 h 30 à 12 h 30.

**Dimanche 8 avril**

**Marcelcave - Salle des fêtes**

Bourse aux vêtements, tout âge,  
toute saison. Organisée par le comité  
des fêtes.

Tél. : 03 22 42 32 34.

**Dimanche 8 avril**

**Corbie**

Fête du quartier d'Etampes avec  
réderie organisée par l'association  
Rencontres dans la rue des Déportés.

**Judi 12 avril à 20 h 30**

**Corbie - La Buanderie**

Izabela Romanic Kristensen  
"666 - À six heures avec six sexes dans  
six sacs" (Théâtre).

Tél. : 09 80 62 94 66.

**Vendredi 13 avril à 20 h**

**Corbie - Salle de la Communauté de Communes du Val de Somme**

Conférence des "Amis du vieux Corbie"  
"Les intellectuels de l'abbaye  
de Corbie".

**Mercredi 18 avril - Toute la matinée**

**Corbie - Place de la République**

8<sup>e</sup> anniversaire du marché Terroirs  
de Picardie.



**Villers-Bretonneux**

## Participez à un beau projet pour le centenaire

Le 25 avril marquera le centenaire de la bataille de Villers-Bretonneux. Nous avons besoin de votre aide pour transformer les bordures gazonnées de la Commune en champs du souvenir avec des coquelicots et des bleuets tricotés ou crochetés.

Pour participer à ce projet, voici le contact mail :  
**fleursdesouvenirvb@gmail.com**

### CORBIE - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE SOMME



Suite à l'incendie qui a eu lieu au Théâtre Les Docks de Corbie, nous sommes contraints de décentraliser nos spectacles pour le reste de notre saison.



**DAKH DAUGHTERS « Freak Cabaret »**

Mercredi 14 février 2018 à 20h30

**Marché Couvert à Villers-Bretonneux**



**GUILLAUME MEURICE « Que demande le peuple ? »**

Samedi 17 février 2018 à 20h30

**Marché Couvert à Villers-Bretonneux**

**Nous vous tiendrons informé, au fur et à mesure, des lieux des prochains spectacles**  
Nous sommes conscients de la gêne occasionnée. Merci de votre compréhension et de votre fidèle présence.

**Le Service Culturel de la Ville de Corbie souhaite d'ores et déjà remercier les communes qui accueillent ou accueilleront un spectacle**

Pour toutes questions et/ou réservations, ou si vous rencontrez un problème, merci de contacter le Service Culturel au 03.22.96.43.31 ou par mail à [s.dubromel@mairie-corbie.fr](mailto:s.dubromel@mairie-corbie.fr)

# Implantez votre activité dans le Val de Somme

## CONSTRUCTION D'UN VILLAGE D'ENTREPRISES



**Chaussée du Val de Somme  
VILLERS BRETONNEUX**

**12 lots proposés**

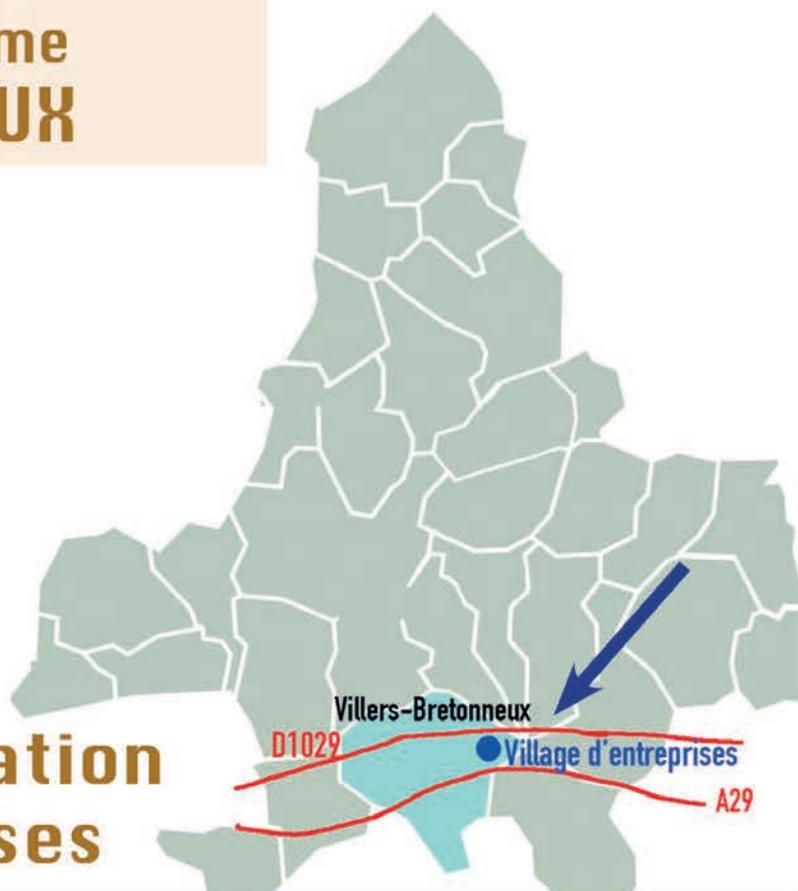
**Ateliers et  
bureaux modulables**

**A 20 kms d'Amiens**

**Connexion directe  
avec l'A29**

**A proximité de l'A1**

**Conditions de location  
très avantageuses**



**03 22 96 05 96**

[www.valdesomme.com](http://www.valdesomme.com)

